

Mondes
du tourisme

Mondes du Tourisme

14 | 2018

Habiter le Monde en touriste

Qui habite le Khumbu ? (Co-)habiter dans la mobilité touristique : pratiques touristiques itinérantes et mobilités habitantes dans la région de l'Everest

Who inhabits the Khumbu? Cohabiting within touristic mobility: Tourists and residents mobilities in the Everest Region

Isabelle Sacareau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/1523>

DOI : 10.4000/tourisme.1523

ISSN : 2492-7503

Éditeur

Éditions touristiques européennes

Référence électronique

Isabelle Sacareau, « Qui habite le Khumbu ? (Co-)habiter dans la mobilité touristique : pratiques touristiques itinérantes et mobilités habitantes dans la région de l'Everest », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 14 | 2018, mis en ligne le 30 juin 2018, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/1523> ; DOI : 10.4000/tourisme.1523

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.



Mondes du tourisme est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Qui habite le Khumbu ? (Co-)habiter dans la mobilité touristique : pratiques touristiques itinérantes et mobilités habitantes dans la région de l'Everest

Who inhabits the Khumbu? Cohabiting within touristic mobility: Tourists and residents mobilities in the Everest Region

Isabelle Sacareau

Introduction

- 1 Si le concept d'habiter a permis de renouveler en profondeur l'approche géographique du tourisme et sa définition¹, il permet également d'enrichir l'analyse des lieux touristiques et de revisiter la façon d'appréhender la relation visiteurs/visités, thème classique de la géographie du tourisme, en particulier dans les pays du Sud, à travers l'observation des modes de cohabitation sur un même lieu d'individus aux styles d'habiter différents. Comme le souligne Olivier Lazzarotti dans une conférence donnée le 11 février 2010 auprès des enseignants de l'Académie d'Amiens,

Il n'y a pas de rencontre, pas de collectifs, etc., qui d'une manière ou d'une autre, ne s'engagent comme cohabitation, autrement dit comme interrelations humaines considérées sous l'angle de leur dimension géographique. Ce point de vue revient encore à considérer que les lieux et les territoires du Monde ne sont pas des décors insignifiants et anodins de ces rencontres et échanges, mais un de leurs termes, voire l'un de leurs enjeux. (Lazzarotti, 2010)

- 2 Les lieux touristiques sont à cet égard de bons laboratoires pour observer et penser les différentes modalités possibles de la cohabitation des groupes humains, autrement dit de

l'expression spatiale du rapport à l'Autre en particulier dans un contexte de mobilités généralisées (Knafou, 1998).

- 3 Habiter le monde en touriste signifie fondamentalement aller temporairement sur le territoire de l'autre et être accueilli par l'autre sur son territoire. Cela implique des manières particulières de « faire avec l'espace » et des dispositifs spatiaux et temporels particuliers, qui permettent au touriste de « prendre place » (Lussault, 2009) dans des lieux déjà occupés par d'autres afin de ménager la cohabitation avec ces derniers. Dans cette relation spatiale particulière, la société locale réceptrice doit en effet faire place à cet habitant temporaire qu'est le touriste, soit en l'installant à une certaine distance de ses propres lieux de vie quotidiens, soit au cœur même de son espace de vie. C'est ainsi qu'ont été distingués les lieux créés par et pour le tourisme, comme la station ou le comptoir, et les lieux subvertis par le tourisme, comme les villages ou les villes touristifiés (Équipe MIT, 2002 ; Stock (dir.), 2003). La région du Khumbu (massif de l'Everest), qui sert de point de départ à notre réflexion, relève de cette deuxième catégorie de lieu touristique. La pratique dominante y est celle d'un tourisme pédestre itinérant, le trekking, qui reprend les chemins et les lieux d'étapes empruntés dans leur habiter quotidien par les Sherpas, montagnards bouddhistes qui occupent ce territoire de haute altitude (Sacareau, 1997). Le tourisme qui s'est développé depuis une cinquantaine d'année au Khumbu induit donc une cohabitation relativement étroite entre les touristes et les membres de la société d'accueil.
- 4 La cohabitation entre touristes et habitants a souvent été analysée dans la littérature concernant le tourisme dans les pays du Sud, comme l'intrusion, voire l'invasion, de populations citadines, riches, hypermobiles au sein de sociétés rurales sédentaires, qui semblent figées dans l'immobilité séculaire de leur habiter traditionnel. Or cette vision quelque peu caricaturale de la relation visiteur/visité doit être fortement réinterrogée au regard des mobilités multiples et complexes qui construisent l'habiter des individus. Que se passe-t-il en effet lorsque les habitants du territoire d'accueil se révèlent tout aussi mobiles et temporaires dans les lieux que les touristes qu'ils reçoivent, comme c'est le cas dans le Khumbu, traversé et animé en permanence par les circulations entrecroisées des touristes et des autres habitants ? Qu'est-ce qui les différencie ou les rapproche ? Par quels types de procédés spatiaux et temporels s'effectue leur cohabitation ? Penser le touriste comme un habitant mobile qui se différencierait clairement de l'habitant-résident de la société d'accueil par le caractère temporaire de son séjour, l'intentionnalité de son séjour et des pratiques liées à son projet récréatif ne suffit plus ici pour distinguer l'*insider*, « celui qui est du lieu » ou qui se revendique comme tel, de l'*outsider*, l'étranger, « celui qui n'en est pas » (Relph, 1976), d'autant plus lorsque le statut d'habitant au sein des membres d'une société d'accueil aux origines diverses est lui-même questionné par leurs mobilités. Que signifie être habitant d'un lieu lorsque tous ne font que le traverser et y résider temporairement ? Y a-t-il des habitants plus légitimes que d'autres ? Et, dans ces conditions, quel type de rapport au lieu pourrait légitimer un statut d'habitant, qui ne se réduise pas à celui de simple résident ou usager d'un lieu ?
- 5 Nous tenterons de répondre à ces questions, à partir de l'observation minutieuse d'un des lieux-étapes situés sur le chemin de trekking qui mène au camp de base de l'Everest². Il nous semble en effet que l'analyse microgéographique d'un lieu banal, à la fois singulier mais représentatif d'une situation touristique donnée, peut en dire long sur les procédés spatiaux et temporels qui permettent aux individus de cohabiter. Au-delà de cet exemple très localisé, il s'agit de montrer en quoi la prise en compte des mobilités, qu'elles soient

celles du touriste ou de l'habitant, remet en cause l'opposition classique entre ce qui est « permanent » et ce qui est « temporaire ». Elle oblige à reconsidérer le statut même de l'habitant et ce qui fonde sa légitimité, en interrogeant le mode de relation des individus aux lieux, dans le contexte d'un mode d'habiter polytopique de sociétés à individus mobiles (Stock, 2006), qui fait de tous des habitants temporaires de lieux.

1. Habiter le Khumbu en touriste : les dispositifs spatiaux de la cohabitation

- 6 Nous sommes dans un hameau situé à environ 2 900 mètres d'altitude dans l'Himalaya du Népal, non loin de l'entrée du Parc national de Sagarmatha, dans le massif du Khumbu, partie amont du district du Solu-Khumbu. Né de la pratique touristique du trekking, il s'agit d'un lieu où les touristes peuvent faire étape sur le chemin pédestre et caravanier qui remonte la vallée de la Dudh Koshi et qui permet d'accéder en une semaine environ au camp de base de l'Everest, à plus de 5 000 mètres d'altitude. La configuration du lieu est celle d'un belvédère surplombant la vallée, fortement encaissée (voir figure 1). Il est constitué d'une terrasse soigneusement dallée, bordée par un muret de pierre maçonné, qui offre une vue panoramique sur de hautes montagnes enneigées. Un sentier part à flanc de montagne dans leur direction. Un groupe de trekkeurs reconnaissables à leur équipement (vêtements techniques, chaussures de marche, petits sacs à dos et bâtons de randonnée télescopiques) se tient au bord du muret face au paysage ou assis sur des chaises disposées autour de tables en plastique blanc, face à la montagne. Cette terrasse est celle d'un *lodge*, hébergement touristique qui se présente sous la forme d'une solide maison en pierre comportant de grandes baies vitrées et des panneaux solaires sur le toit. Elle est bordée, côté chemin, par un second muret où sont entreposés des sacs plus gros, parfois ficelés entre eux, et recouverts pour certains de bâches en plastique. Un jeune homme vêtu d'un pull rayé est assis sur cette murette, tournant le dos au paysage que contemplent les touristes qui font halte ici pour se reposer.

Le lieu touristique : « a home away from home »

- 7 Bien que nous soyons dans une haute vallée isolée de l'Himalaya, située à plusieurs jours de marche d'une route, le lieu est accueillant et donne au visiteur un sentiment de familiarité. Il s'agit d'un lieu touristique comme il en existe beaucoup au Népal, tout comme dans d'autres régions du monde, aménagé pour permettre un mode d'habiter touristique fondé sur la marche itinérante en montagne. Les Sherpas, populations montagnardes d'éleveurs qui occupent le Khumbu, ont mis en place un dispositif spatial d'accueil qui permet de rendre leur territoire habitable à des touristes étrangers habitués à un autre confort de vie. La terrasse, avec ses chaises de jardin en plastique blanc, invite en effet à la pause et à la contemplation, d'autant qu'elle offre les toutes premières vues sur les grands sommets himalayens de ce parcours et, en particulier, sur l'Everest, que l'on aperçoit tout au fond, à l'arrière-plan. Ces chaises et ces tables extrêmement communes de par le monde, tout comme le dispositif spatial de la terrasse panoramique, la présence des grandes baies vitrées ouvertes sur la façade de la maison favorisant la vue sur la montagne, renvoient à d'autres dispositifs spatiaux de lieux, touristiques ou non, présents dans les pays d'origine des touristes. Il en est de même de la mention « Bakerei Café », inscrite sur une petite pancarte au-dessus du *lodge*, qui qualifie de façon

rassurante la fonction du lieu par l'usage d'une sorte de *lingua franca* touristique, mélange d'anglais et d'allemand, qui renvoie aux principales langues parlées par les touristes étrangers au Népal. L'ensemble de ces éléments permet d'atténuer l'altérité que pourrait représenter pour les trekkers étrangers un séjour dans l'Himalaya, en introduisant des objets familiers relevant d'une urbanité commune, dans ce lieu lointain et exotique, en rupture avec l'espace de vie quotidien des touristes.

- 8 Si l'on déplace maintenant le regard vers la gauche de la photographie que nous venons de décrire, afin d'embrasser l'ensemble du lieu que le cadrage de la première photographie ne permettait pas d'observer, c'est une toute autre configuration spatiale qui apparaît (voir figure 2).

Cohabiter avec les divinités

- 9 Cette seconde photographie est centrée cette fois, non plus sur la terrasse du *lodge* accueillant les trekkers, mais sur le chemin de terre non dallé qui la longe. Elle laisse entrevoir d'autres modes d'habiter que celui des seuls touristes. Le chemin, qui constitue l'axe structurant du lieu, est délimité à gauche par un troisième muret de pierre comportant une sorte de dossier où sont alignés d'autres sacs à dos ficelés entre eux et entourés de bâches. Derrière, on peut distinguer une réserve de bois, adossée à une maison chaulée aux fenêtres de bois travaillé, typique de l'architecture de la maison sherpa, l'ethnie montagnarde d'éleveurs d'origine tibétaine qui peuple en majorité ce territoire. Sur la terrasse du *lodge* en bordure du chemin se dresse un mât où flotte un long drapeau. Édifié dans la cour de chaque maison sherpa au moment de leur construction, le mât à prière symbolise le pilier cosmique qui relie le ciel et la terre ; il ordonne l'espace domestique autour de lui et le protège. Il marque l'ancrage au lieu de cette population montagnarde, par ailleurs particulièrement mobile. Au milieu du chemin et au cœur de ce hameau est construit un grand moulin à prière coloré, que les Sherpas contournent dans le sens des aiguilles d'une montre pour respecter l'ordre cosmique du monde. Ces édifices de nature religieuse présents sur l'ensemble du territoire du Khumbu, à l'instar des *chörten* et murs de *mani*³ (voir figure 3), sont des marqueurs spatiaux du bouddhisme tibétain, répandus dans tout l'Himalaya et caractéristiques de l'habiter des Sherpas. Ils signalent l'entrée des villages qu'ils sont censés protéger. Ils délimitent de ce fait l'espace extrait de la sauvagerie de la Nature, approprié et habité par les hommes, mais aussi protégés par les divinités, qui « habitent » elles aussi un territoire que les humains doivent partager avec elles.

Le chemin, une technologie spatiale articulant en un seul lieu différents modes d'habiter

- 10 Au-delà de sa banalité et de son apparente simplicité, le chemin qui traverse ce village constitue une véritable technologie spatiale. Dans une région dépourvue de routes carrossables, où tout déplacement se fait à pied, il permet la mobilité des hommes, qu'ils soient touristes ou non, et rend praticable aux hommes et aux animaux de bât ce milieu de haute montagne : les murettes de pierres qui le bordent sont en effet construites pour permettre aux porteurs de déposer les charges qu'ils portent à l'aide d'une lanière passée autour du front, tout en restant assis. Il est également le support de la pratique du trekking, qui s'inspire des modes d'habiter des montagnards de l'Himalaya en

empruntant les mêmes chemins et en logeant dans leurs villages. Cette pratique s'appuie sur l'emploi de porteurs, qui accompagnent les touristes durant leur randonnée. Ces individus ne sont pas des Sherpas résidant dans le village, mais des Népalais appartenant à d'autres groupes ethniques et originaires d'autres vallées (Tamang, Raï, Magar). L'espace du chemin, pratiqué par tous les individus présents dans le Khumbu, est le symbole d'une pratique spatiale partagée par tous, la marche à pied, par laquelle les individus habitent de façon mobile des lieux qui, eux, sont fixes. Mais cette pratique ne revêt évidemment pas le même sens pour tous, car tous ces individus ne se trouvent pas dans la même « situation d'habiter » (Stock, 2004). Les touristes sont en situation de récréation et effectuent cette pratique dans un espace-temps du hors-quotidien, dans un lieu lointain et non familier pour la plupart d'entre eux, sauf pour ceux qui sont des *repeaters*. Les porteurs comme les Sherpas qui tiennent les *lodges* sont au contraire dans une situation de travail et dans un espace/temps du quotidien qui leur est proche et familier.

- 11 L'attitude, l'équipement, « l'emplacement » de chacun signale son identité et sa « place » dans le lieu : d'un côté, les touristes-clients occupent, quasiment seuls, la terrasse aménagée pour eux, espace partiellement privé qui leur est implicitement réservé ; de l'autre, les porteurs, qui travaillent à leur service, sont absents de la terrasse et se tiennent sur le bord du chemin, espace public où chacun peut circuler, se croiser et donner des nouvelles. Tournant le dos au paysage, la posture de ces porteurs exprime une certaine mise à distance aussi bien spatiale que sociale du monde des touristes avec lesquels ils vivent temporairement. Le chemin apparaît comme le dispositif spatial qui permet de régler les distances spatiales et sociales entre les individus en permettant leur cohabitation. Seul espace public réellement partagé par tous, il joue un rôle de trait d'union entre plusieurs espaces aux métriques différentes, qui s'articulent en se superposant partiellement : l'espace privé des maisons des Sherpas, qui renvoie à un style d'habiter rural montagnard, fondé sur l'agriculture, l'élevage et l'utilisation des ressources forestières – ressources qui sont désormais tournées vers les besoins des touristes⁴ ; l'espace du *lodge*, caractéristique de l'habiter touristique itinérant qu'est le trekking, construit sur le modèle de la maison traditionnelle sherpa, dont il reprend l'architecture générale et les motifs décoratifs, mais adapté aux habitudes de vie des touristes (voir figure 4). Il introduit dans ce territoire rural de haute altitude de l'urbanité et de la mondialité (Jacquemet, 2017). Signe de l'enrichissement et de l'ouverture au Monde de ses propriétaires, il tend à se substituer à la maison traditionnelle dans l'habiter des Sherpas du Khumbu. Le lieu touristique apparaît donc ici comme un espace commun plus ou moins partagé, combinant une certaine densité, une forte diversité et différentes formes d'altérité. S'y articulent différents styles d'habiter selon des dispositifs spatiaux et des arrangements temporels permettant d'assurer la cohabitation d'individus, qui, bien que pratiquant les mêmes lieux, n'ont pas les mêmes façons de faire avec l'espace et n'y donnent pas le même sens.

2. Cohabiter temporellement dans la mobilité : le Khumbu, au croisement de plusieurs modes d'habiter polytopiques

- 12 Il manque cependant une composante essentielle à ce tableau : la population sherpa elle-même. Si les Sherpas sont invisibles sur les deux photographies présentées, alors que les signes de leur habiter (maison, chemin, drapeau et moulin à prières) sont eux bien visibles, c'est tout simplement parce que la plupart d'entre eux sont absents du Khumbu. Seules sont présentes les femmes qui tiennent les *lodges* tandis que leurs pères, fils ou maris sont partis travailler en dehors de la vallée. Car si les touristes sont des individus mobiles, les Sherpas ne le sont pas moins.

L'élargissement de la mobilité des Sherpas

- 13 Les mobilités des Sherpas sont traditionnellement celles de toute société montagnarde pluriactive : à la transhumance des troupeaux, au commerce transhimalayen (von Fürer-Haimendorf, 1984) et à l'émigration (travail dans les chantiers et les plantations de thé ou enrôlement dans l'armée de l'Empire britannique des Indes) se sont ajoutées au cours des dernières décennies des migrations temporaires de travail en Inde, en Malaisie, au Japon et dans les pays du Golfe (Aubriot et Bruslé, 2012). Mais, suite à l'ascension victorieuse de l'Everest par Sir Edmund Hillary et le Sherpa Tenzing en 1950, l'ouverture de leur territoire au tourisme à partir des années 1960 a profondément transformé leurs mobilités. De nouvelles opportunités d'emploi se sont en effet offertes aux Sherpas dans l'himalayisme et le trekking au Népal même, mais également dans leur région d'origine. De nombreux Sherpas qui vivaient à Darjeeling, ancienne base de départ des expéditions pour l'Everest, sont retournés au Népal à partir des années 1950 pour s'employer massivement auprès des touristes comme guides de trekking et, plus rarement, comme porteurs (Sacareau, 1997). La conduite des touristes en montagne a ainsi remplacé en partie la conduite des troupeaux de yacks, qui continuent à être utilisés pour le portage du matériel d'expédition.
- 14 Parallèlement, l'attractivité touristique croissante de la région de l'Everest (dont la fréquentation touristique est passée d'un peu plus d'un millier de visiteurs au début des années 1970 à 43 000 en 2016⁵) a permis au Khumbu d'échapper au déclin démographique des autres montagnes du Népal touchées par une forte émigration, temporaire ou définitive. Le Khumbu a en effet connu une croissance de 12,5 % de sa population, qui est passée de 6 364 à 7 160 individus entre les deux derniers recensements, en 2001 et 2011. La population des seuls Sherpas a certes décliné du fait de l'émigration, passant de 4 844 habitants en 2001 à 4 484 en 2011, soit une perte de 7,4 %. Mais ce déclin relatif reste inférieur à celui des Sherpas vivant dans l'ensemble du Solu-Khumbu (- 10,2 %), district qui inclut des basses vallées non touristiques peuplées d'autres ethnies. Les statistiques issues du recensement népalais ne permettent pas de dire si cette émigration est définitive ou plutôt faite d'allers-retours, ce que montrent les enquêtes de terrain (Jacquemet, 2018). Elle a en tous cas été compensée par l'arrivée de migrants non sherpas qui représentaient en 2011 37 % de la population recensée contre 24 % en 2001 (voir *infra*).

- 15 L'accueil de touristes itinérants au cœur de l'habiter de cette société locale hypermobile a poussé les familles sherpas les mieux placées sur le sentier touristique à ouvrir leurs lieux de vie aux étrangers ou à résider dans des *lodges* qu'elles ont construit pour les touristes. Celles qui possédaient des pâturages d'altitude, aujourd'hui traversés par le sentier de trek, ont transformé les habitats temporaires, qu'elles utilisaient dans le cadre de la transhumance, en des lieux ouverts presque toute l'année où elles s'installent durant la saison touristique (Nepal, 2005). Quant aux Sherpas vivant dans les villages les moins fréquentés par les touristes, ils s'emploient majoritairement comme guides ou porteurs d'altitude et sont donc absents du Khumbu une partie de l'année, tout en conservant la ferme familiale, où sont installés leurs parents âgés. Lorsque le propriétaire d'un *lodge* travaille ou vit temporairement en dehors du Khumbu, son établissement est tenu par un membre de sa famille ou donné en gérance.
- 16 Aujourd'hui, la très grande majorité des Sherpas vit du tourisme, soit par l'emploi dans le trekking et les expéditions, soit par la tenue de *lodges* et de boutiques, soit encore par la fourniture d'animaux de bât pour le transport du matériel d'expédition et de la nourriture ou, pour ceux qui vivent à des altitudes un peu plus basses, par la culture de légumes sous serres vendus aux *lodges*. De nombreux foyers sherpas peuvent d'ailleurs cumuler toutes ces activités, ce qui induit des inégalités sociales au sein de cette communauté, mais aussi des mobilités différenciées : les paysans qui cultivent ou élèvent leurs yacks dans le cadre de l'économie touristique sont moins mobiles que les guides de trekking ou d'expédition, dont le métier repose sur des déplacements à l'échelle du Khumbu mais aussi vers d'autres régions de trekking du Népal, voir à l'étranger (Sacareau, 1997). Si les paysans sherpas les moins directement investis dans le tourisme sont en général plus pauvres que les propriétaires de *lodges*, la diversification et la commercialisation de leur production agricole leur ont toutefois permis d'échapper en partie à l'émigration définitive.
- 17 L'implication dans le tourisme représente sans conteste un facteur à la fois d'enrichissement des individus et d'extension de leurs mobilités. Grâce aux revenus du tourisme, certains Sherpas ont en effet pu ouvrir leurs propres agences de trekking, toutes situées à Katmandou, voire des hôtels de bonne catégorie et même, depuis peu, des compagnies aériennes, ce qui les conduit à résider une partie de l'année dans la capitale pour leurs affaires. Ils se sont enrichis suffisamment pour envoyer leurs enfants étudier, non plus seulement à Katmandou ou en Inde, comme auparavant, mais aux États-Unis, où beaucoup d'entre eux ont émigré. Selon le recensement de 2011, il y aurait environ 23 000 Sherpas vivant à Katmandou. La plupart d'entre eux ne font qu'y passer l'hiver pour revenir au Khumbu à partir de février, juste avant le début de la saison touristique, afin de préparer la venue des trekkeurs. Mais ceux qui emploient des salariés pour tenir leurs *lodges* ne retournent dans le Khumbu que durant la mousson, au moment des récoltes et des fêtes religieuses, saison à laquelle les touristes sont partis.
- 18 C'est ainsi qu'aujourd'hui, les Sherpas déploient un habiter clairement polytopique qui ne se limite plus aux villages, forêts et pâturages du Khumbu, ou à quelques lieux de pèlerinage, de commerce ou de travail situés au Tibet ou en Inde. L'habiter des Sherpas englobe désormais des villes et des pays lointains (États-Unis, Japon, Suisse, Australie), où ils vont conclure des affaires, étudier, rendre visite aux membres de leur famille qui ont émigré et même également, depuis peu, effectuer des voyages touristiques pour le seul motif de « voir du pays ». S'ils conservent une partie de leurs traditions et demeurent attachés au Khumbu et à leur culture d'origine, ils s'insèrent dans des réseaux

relationnels mondialisés tandis que leur mode de vie se caractérise par une urbanité croissante, qu'ils ont acquis au contact des étrangers, qui leur permet d'interagir avec ceux qui viennent sur leur territoire, de répondre à leurs besoins et, d'une façon plus générale, de contrôler l'ensemble du système touristique local (Sacareau, 1997 ; Jacquemet, 2018). Tout se passe, en somme, comme si les Sherpas « habitaient le monde en touriste », en adoptant le mode d'habiter polytopique propre aux sociétés dont sont issus les touristes étrangers, tandis que ces derniers viendraient dans le Khumbu pour y habiter « à la manière des Sherpas », en empruntant les sentiers caravaniers et en dormant dans des auberges qui conservent les éléments traditionnels des intérieurs sherpas (voir figure 4).

L'afflux de nouveaux habitants dans le Khumbu

- 19 Une conséquence de ce changement du mode d'habiter des Sherpas est le recours à des travailleurs extérieurs à la vallée et donc l'installation plus ou moins pérenne de nouveaux habitants (voir *supra*). En effet, les familles sherpas résidant à l'année dans le Khumbu ne suffisent plus à assurer à elles seules le fonctionnement du système touristique. Les Sherpas qui vivent le plus clair de leur temps à Katmandou ou à l'étranger ont besoin d'une main d'œuvre capable de faire fonctionner leurs *lodges* durant leur absence. De plus, la richesse nouvellement acquise par les Sherpas grâce au tourisme attire des nouveaux venus, qui espèrent trouver sur place de nouvelles opportunités d'emplois. La région a ainsi vu affluer des vallées voisines des populations migrantes appartenant à d'autres groupes ethniques : des Raï (11 %), des Tamang (10 %), des gens de castes (6 %), des Dalits (3 %) et des Magars (3 %). À côté des muletiers et des conducteurs de yacks, originaires des villages situés en aval dans le Solu, on trouve également des familles, venues d'un peu partout au Népal se faire une « place » dans le Khumbu en occupant les emplois et les emplacements que les Sherpas leur ont temporairement cédés. Elles exploitent ainsi leurs terres en métayage, louent des *lodges* ou des boutiques, ou s'emploient comme gérants, cuisiniers ou serveurs. L'accès à la propriété de la terre ou d'un *lodge* est plus rare car les prix sont particulièrement élevés (le prix d'achat d'un *lodge* bien placé peut atteindre 200 000 €). La société locale du Khumbu est donc de plus en plus composite, et tout aussi mobile et temporaire que les touristes avec lesquels elle cohabite. Le Khumbu est un espace qui ne cesse de se remplir et de se vider d'habitants, qui ne sont jamais les mêmes selon les saisons : il se remplit à l'automne et au printemps de touristes de différentes nationalités et de leurs porteurs et autres travailleurs saisonniers venus d'autres vallées, tandis qu'il se vide partiellement au même moment de sa population autochtone sherpa, que l'on retrouve à nouveau dans les villages en été. C'est d'ailleurs ce chassé-croisé saisonnier, qui remplit et vide le Khumbu, qui rend possible la cohabitation de toutes ces populations dans ce territoire de haute montagne, où l'espace habitable est limité. Il illustre également parfaitement l'idée que chaque individu n'est qu'un habitant temporaire des lieux (Stock, 2006).

3. Habiter polytopique et engagement dans les lieux : quel habiter légitime dans un système de mobilités généralisées ?

- 20 Dans le Khumbu, comme ailleurs dans le monde, se pose la question de la cohabitation des groupes et des individus. Au-delà des dispositifs spatiaux qui l'organisent, cette cohabitation renvoie à des modes d'appropriation différents et souvent conflictuels de l'espace (Veschambre et Ripoll, 2008), où s'affrontent différentes légitimités.

Des habitants également légitimes ?

- 21 La notion de légitimité a été le plus souvent mobilisée dans le champ politique (Weber, 1959 ; Habermas, 1978 ; Bourdieu, 1979 ; Rosanvallon, 2008) et dans celui de la géographie politique (Lévy, 1994). L'intérêt récent pour les formes de démocratie participative dans le domaine des politiques de la ville ou des politiques environnementales a mis en avant le rôle de l'habitant comme acteur légitime pour intervenir dans les décisions concernant son territoire. Mais les réflexions se fondent le plus souvent sur une conception de l'habitant en tant que résident ou usager, qui exclut de fait l'habitant temporaire et en particulier le touriste, qui est rarement perçu comme un habitant (Violier, 2005). Olivier Lazzarotti définit de façon extensive les cohabitants comme

tous les hommes qui, d'une manière ou d'une autre, ont un intérêt, sous toutes ses formes possibles, dans ou pour le lieu. Les habitants locaux, de même que les sociétés locales, ne se réduisent donc pas aux résidents, stricto sensu les hommes attachés aux lieux. (Lazzarotti, 2006, p. 45)

- 22 Encore faut-il, pour qualifier un individu d'habitant, définir plus précisément sa relation au lieu habité. Derrière la question de l'habiter, vu du point de vue des mobilités, se profile alors une question de nature politique, celle de la reconnaissance par soi-même et par autrui, qu'elle soit tacite ou formelle, du droit de prendre « place » dans un lieu, d'être acteur de son fonctionnement et de son devenir. L'habitant se définirait non seulement par des formes d'appropriation matérielle de l'espace, mais aussi par ses pratiques spatiales (Stock, 2004), par son degré d'attachement au lieu et par son investissement matériel, idéal ou symbolique dans ce dernier. La légitimité de l'habitant renverrait ainsi non seulement au registre du vécu et de l'identité mais aussi à celui de l'action et de la décision. Or cette légitimité ne va pas de soi. Elle n'est pas forcément reconnue par tous et pour tous, comme le montre l'exemple du Khumbu.

Insiders et outsiders au Khumbu

- 23 La légitimité de l'habitant est habituellement pensée en fonction de la sédentarité et fondée sur la naissance, la possession de la terre et le contrôle politique d'un territoire et de ses ressources. Est reconnu comme habitant, par soi-même et par les autres, celui qui est né dans un lieu, celui qui y vit, y travaille et y possède une portion d'espace. La propriété foncière est en effet l'un des marqueurs les plus puissants d'affirmation par l'individu de sa légitimité d'habitant. Le droit du sol, qui attache l'individu à un territoire, se combine parfois avec le droit du sang lorsque l'appartenance ethnique est étroitement associée au territoire d'implantation d'un groupe culturel particulier, comme c'est le cas

dans le Khumbu. Ce dernier est fréquemment qualifié de « pays sherpa » tant ses paysages sont marqués par la culture de ces montagnards bouddhistes. De fait, les Sherpas ne cessent de se prévaloir, face aux étrangers comme aux autres Népalais, d'être les habitants légitimes du Khumbu, les détenteurs « naturels » du sol. Ils justifient leur légitimité d'habitants par le droit du premier occupant et par leur relation étroite et sacrée avec l'environnement naturel du Khumbu, considéré comme leur *Beyul*, ce territoire sanctuarisé, refuge des âmes pures des bouddhistes tibétains (Spoon et Norbu Sherpa, 2008). Qu'ils soient riches ou pauvres, les Sherpas jouent de leur image internationale positive (Adams, 1996) pour diffuser ce discours, au point que certains chercheurs, tout comme les dirigeants du Parc national de Sagarmatha (SNPO, 2006 ; SNPO, 2016), le reprennent à leur compte dans leurs rapports et considèrent le Khumbu comme la terre des Sherpas, occultant la présence des autres populations, voire disqualifiant leur rôle dans la production et la gestion des ressources naturelles (Spoon et Norbu Sherpa, 2008 ; Norbu Sherpa, 2013 ; Nyaupane *et al.*, 2014).

- 24 De fait, les Sherpas ont tendance à dénier aux immigrés appartenant à d'autres groupes ethniques le statut d'habitant légitime. Ils les considèrent comme des « étrangers », comme de simples résidents temporaires qui peuvent partir à tout moment et ne peuvent, à ce titre, s'impliquer comme eux dans la vie du Khumbu. C'est sur la base de cet argument que, dans certains villages, les Sherpas écartent les nouveaux venus des instances de gestion et de décision que sont les comités d'usagers des ressources naturelles ou leur demandent de s'acquitter des droits d'accès à ces ressources parfois exorbitants (Faulon, 2015 ; Jacquemet 2018). Pourtant, ces résidents népalais sont des acteurs indispensables du fonctionnement du système touristique et des habitants tout aussi légitimes que les Sherpas. Une bonne partie d'entre eux sont arrivés dans le Khumbu au début des années 2000, voire dans les années 1980, et, pour certaines communautés raïs, probablement depuis plusieurs siècles (Oppitz *et al.*, 1968). Si certains migrants, dotés d'un certain capital social ou économique, font du Khumbu une simple étape dans leur vie et l'utilisent comme tremplin pour gagner de l'argent avant de repartir vivre ailleurs, les paysans qui ont émigré pour fuir la pauvreté ne sont pas prêts de quitter le Khumbu, qui constitue pour eux un véritable Eldorado. À force de travail, certains parviennent à se hisser dans le système touristique pour y occuper des places assez élevées et à s'implanter durablement dans la région, parfois en achetant des parcelles pour y construire leur *lodge* ou encore en s'y mariant : 7 % des Sherpas seraient ainsi engagés dans des mariages intercommunautaires (Jacquemet, 2018). Mais, malgré leur investissement dans le fonctionnement économique du lieu, la majorité des migrants peinent à affirmer leur légitimité en tant qu'habitant, sauf dans les villages anciennement pluriethniques du Haut-Solu ou dans certains lieux touristiques de construction récente, qui se sont développés avec leur arrivée.

Liens forts ou liens faibles : les touristes, des *outsiders* plus ou moins engagés dans les lieux

- 25 Quant au touriste, il est rarement considéré comme un acteur du lieu et encore moins comme un habitant. Sa légitimité dans le lieu est toujours en question, considérant que la durée ou la fréquence de sa présence dans le lieu n'est pas suffisante pour le qualifier d'habitant. Pourtant, si on se réfère à la définition de Mathis Stock de l'habiter en tant que pratique des lieux géographiques, les touristes sont bel et bien des habitants, mais qui

ont ceci de particulier d'associer des lieux du hors-quotidien à des pratiques de récréation (Stock, 2004). Le développement d'un mode d'habiter touristique donne un sens et des usages nouveaux aux lieux fréquentés et les instituent en tant que lieux touristiques. Sans les touristes, de nombreux lieux n'auraient plus aucune raison d'être. Ils n'existent et ne se développent que parce qu'ils sont temporairement habités par des touristes (Violier, 2005). C'est le cas du Khumbu, devenu un haut lieu du monde grâce à sa co-construction par les touristes et la société locale, et qui, sans les touristes, aurait été depuis longtemps vidé par l'émigration. Les trekkeurs sont non seulement des moteurs essentiels du fonctionnement de ce système touristique, mais ces habitants de passage sont bien souvent aussi des *repeaters*, des familiers des lieux, qui ont su nouer au cours du temps des relations étroites avec ce territoire et ses habitants « permanents ». Ces relations sont fondées moins sur la durée que sur la fréquence de leur présence dans le Khumbu et sur l'intensité de leur investissement affectif, et parfois matériel et financier, dans ce lieu à travers, notamment, le parrainage de certaines familles (système appelé *jindak* dans le Khumbu) ou leur action associative en faveur du développement de villages (construction d'écoles, financement d'infrastructures). Ces touristes ont ainsi rendu proche un lieu pourtant éloigné par des séjours réguliers et l'ont parfois même intégré au sein de leur espace-temps quotidien grâce à la co-spatialité permise par les réseaux sociaux. Le Khumbu s'inscrit alors dans l'habiter élargi des touristes, à l'instar des familles sherpas installées à Katmandou, qui ont effectué le mouvement inverse, en intégrant à leur quotidien des lieux extérieurs au Khumbu. En ce sens, ces touristes seraient-ils moins habitants du Khumbu que les Sherpas de Katmandou (15 % des chefs de famille enquêtés par Étienne Jacquemet) ou de l'étranger (21 %), dont l'absence se prolonge et qui finissent par entretenir des liens parfois plus faibles ou de même nature que ceux des touristes avec le Khumbu ?

Les Sherpas de Katmandou et de l'étranger : *insiders* ou *outsiders* ?

- 26 Bien qu'une grande partie d'entre eux n'y résident plus à l'année ou en sont absents parfois sur de longues périodes, le Khumbu demeure le lieu d'ancrage des Sherpas, un espace de référence identitaire, le lieu où ils conservent la terre et dont ils s'efforcent de garder le contrôle des ressources comme de l'activité touristique. Les Sherpas y contribuent également, comme certains touristes, à de nombreux projets de développement locaux : financement d'écoles, de monastères, de projets hydroélectriques (Jacquemet, 2018). Leurs enfants, qui ont vécu à Katmandou et s'y établissent à la fin de leurs études, reviennent fréquemment dans le Khumbu durant les vacances, à l'instar des touristes. Quant aux jeunes non qualifiés qui sont partis tenter leur chance à l'étranger, beaucoup envisagent de revenir au Khumbu après quelques années, surtout s'ils peuvent reprendre la gestion du *lodge* de leurs parents (Luger, 2000). C'est également le cas d'une partie de la diaspora sherpa. Selon Ornella Puschiasis, qui a travaillé sur la communauté sherpa expatriée à New York⁶, il existe différents degrés d'investissement des Sherpas de l'étranger dans les affaires locales du Khumbu : leur degré d'investissement est fonction de la plus ou moins grande ancienneté de leur émigration et de sa place dans leur parcours de vie ; de la conservation de terres et de maisons dont ils sont susceptibles d'hériter ; de la présence d'une famille restée au Khumbu qui dépend de leurs transferts d'argent ; ou encore de leur participation, là encore, à des associations d'aide au développement en lien avec le Khumbu. Si certains gardent un attachement affectif à leur territoire d'origine, sans pour autant envisager de retourner y vivre, d'autres ont

complètement coupé les liens afin d'échapper aux pressions sociales et au poids de la vie communautaire.

Conclusion

- 27 Les individus qui cohabitent dans le Khumbu sont donc tous, qu'ils soient touristes ou non, des habitants temporaires de ce territoire même s'ils ne le pratiquent pas tous de la même façon ou s'ils ne donnent pas le même sens aux mêmes pratiques spatiales. Ils participent tous à la co-construction et au fonctionnement de ce haut lieu du tourisme mondial, dont ils sont les acteurs à des degrés divers. La situation du Khumbu pourrait s'appliquer à bien d'autres lieux du monde marqués par des tensions et des conflits de légitimité entre cohabitants et par le rejet de l'Autre. Il révèle la complexité de ce qu'habiter veut dire à une époque de mobilités généralisées. Si nous sommes tous des habitants temporaires des lieux, nous ne les habitons pas tous de la même manière, nous n'y tenons pas tous la même place – celle qui nous est assignée comme celle que nous choisissons de prendre et pour laquelle, parfois, nous luttons. Le mode d'habiter polytopique de nos sociétés contemporaines questionne en permanence la légitimité de l'habitant. Il pose la question de la « place » ou de la valeur que nous donnons aux différents lieux qui composent notre habiter, de la façon dont nous les hiérarchisons, des liens faibles ou forts que nous engageons avec eux et de notre degré d'implication, d'intentionnalité et même de responsabilité dans leur construction et leur devenir. Il nous conduit à penser autrement les modalités de nos cohabitations, dans lesquelles l'espace est à la fois le moyen et l'enjeu (Lazzarotti, 2010). La reconnaissance de la légitimité de chaque catégorie d'habitant et la négociation de la « juste place » de chacun dans les lieux semblent être la condition d'une cohabitation qu'il s'agit de ménager afin d'en dépasser la possible conflictualité, condition d'un meilleur vivre-ensemble.

BIBLIOGRAPHIE

- Vincanne ADAMS, *Tigers of the Snow and Other Virtual Sherpas, An Ethnography of Himalayan Encounters*, Princetown University Press, 1996.
- Olivia AUBRIOT et Tristan BRUSLÉ, « Agriculture paysanne népalaise et phénomènes migratoires : de la complémentarité à la rupture des liens, *Autrepart*, n° 62, 2012.
- Pierre BOURDIEU, *La distinction, critique sociale du jugement*, Les éditions de Minuit, 1979.
- Marie FAULON, *Hydroélectricité et adduction d'eau dans le Haut Pharak. Techniques, enjeux fonciers et relation de pouvoir autour de la ressource*, Université Bordeaux Montaigne, mémoire de M2 (non publié), 2015.
- Christoph von FÜRER-HAIMENDORF, *The Sherpas Transformed: Social Change in a Buddhist Society of Nepal*, Sterling Publishers, 1984.

- Jürgen HABERMAS, *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Payot, 1978.
- Étienne JACQUEMET, *La société sherpa à l'ère du « Yackdonald's. Lutte des places pour l'accès aux ressources dans la région touristique de l'Everest*, thèse de doctorat de géographie, Université Bordeaux Montaigne, 2018.
- Étienne JACQUEMET, « Pourquoi vient-on voir l'Everest ? Représentations collectives et pratiques touristiques dans la région du Khumbu », *Revue de géographie alpine*, n° 105-3, 2017 [<http://journals.openedition.org/rga/3834> ; DOI : 10.4000/rga.3834].
- Rémy KNAFOU, « Vers une géographie du rapport à l'Autre, les enjeux d'un festival scientifique », dans Rémy KNAFOU (dir.), *La planète « nomade », les mobilités géographiques aujourd'hui*, Belin, 1998.
- Olivier LAZZAROTTI, « Habiter. Quelques mots à propos de la condition géographique », conférence « Habiter la ville. Enseigner la géographie urbaine aujourd'hui », 2010.
- Olivier LAZZAROTTI, *Habiter. La condition géographique*, coll. « Mappemonde », Belin, 2006.
- Jacques LÉVY, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994.
- Kurt LUGER, *Kids of Khumbu. Sherpa Youth on the Modernity Trail*, Mandala Book Point, 2000.
- Michel LUSSAULT, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, 2009.
- Équipe MIT, *Tourismes 1, Lieux commun*, coll. « Mappemonde », Belin, 2002.
- Sanjay. K. NEPAL, « Tourism and Remote Mountain Settlements: Spatial and Temporal Development of Tourist Infrastructure in the Mt Everest Region, Nepal », *Tourism Geographies*, vol. 7, n° 2, 2005.
- Gyan NYAUPANEY, Alan A. LEW, Kevin TASTUGAWA, « Perceptions of Trekking Tourism and Social and Environmental Change in Nepal's Himalaya », *Tourism Geographies*, vol. 16, n° 3, 2014.
- Mark OPPITZ, *Geschichte und sozialordnung der Sherpa*, Universitätsverlag Wagner G.M.B.H, 1968.
- Ornella PUSCHIASSI, *Mobilités spatiales des Sherpas du Khumbu à New York : vers une gestion des ressources en eau et en sol multilocalisée ?*, rapport de post-doctorat et de mission, projet ANR13 SENV-0005-PRESHINE (Pressions sur la ressource en eau et en sol dans l'Himalaya du Népal), 2017.
- Edward RELPH, *Places and Placeness*, Pion Ltd, 1976.
- Pierre ROSANVALLON, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Éditions du Seuil, 2008.
- Isabelle SACAREAU, *Porteurs de l'Himalaya, le trekking au Népal*, coll. « Mappemonde », Belin, 1997.
- Mingma NORBU SHERPA, *Conservation Governance and Managment of Sagarmatha (Mount Everest) National Park, Buffer Zone, and Buffer Zone Community Forest User Groups in Pharak*, thèse de doctorat, Université du Massachussets, 2013.
- Jeremy SPOON et Lakhpa NORBU SHERPA, « Beyul Khumbu: the Sherpa and Sagarmatha (Mount Everest) National Park and Buffer Zone, Nepal », dans Joseph-Maria MALLARACH (dir.), *Protected Lanscape and cultural and Spiritual Values*, IUCN, 2008.
- Mathis STOCK, « L'hypothèse de l'habiter polytopique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net*, Textuel, 2006 [<http://espacestemp.net/document1853.html>].

Mathis STOCK, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », Espacestems.net, Textuel, 2004 [<http://www.espacestems.net/document1138.html>].

Mathis STOCK (dir.), *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*, coll. « SupGéographie », Belin, 2003.

Vincent VESCHAMBRE et Fabrice RIPOLL, « L'appropriation de l'espace comme problématique », *Noréis*, n° 195, 2008.

Philippe VIOLIER, « Habiter, c'est aussi recevoir. Le rapport à l'altérité », dans Maria GRAVARI-BARBAS (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

Max WEBER, *Le savant et le politique, Recherches en sciences humaines*, 12, Plon, 1959.

ANNEXES

Liste des figures

Figure 1. Un lieu-étape du chemin de trek de l'Everest (1)



Photo. I. Sacareau, avril 2014

Figure 2. Un lieu-étape du chemin de trek de l'Everest (2)

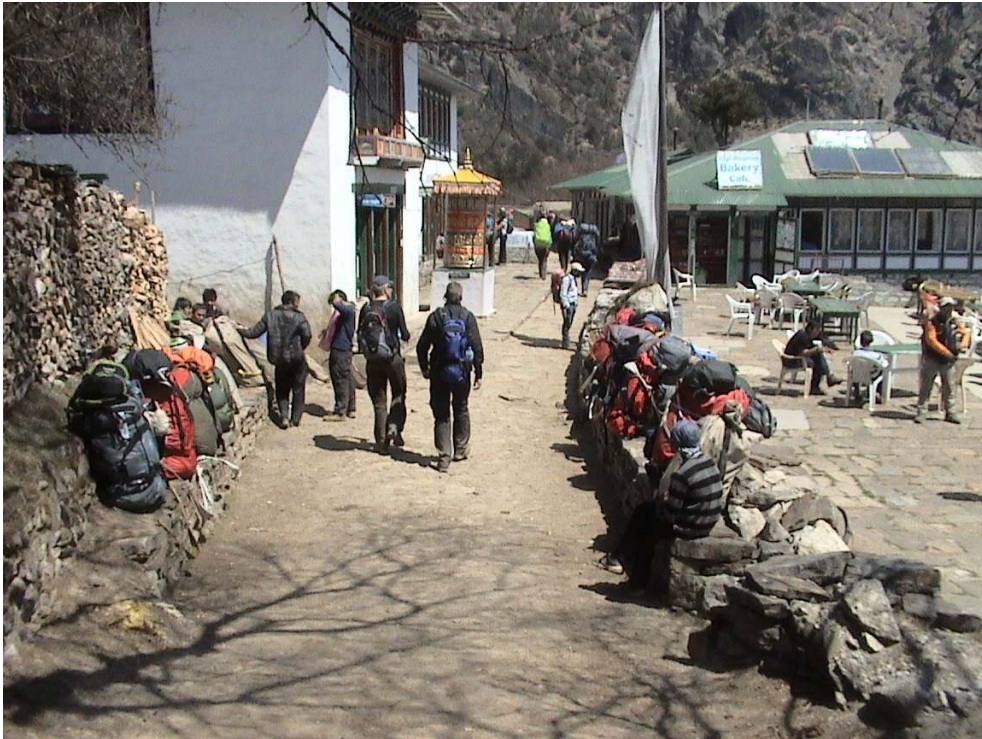


Photo. I. Sacareau, avril 2014

Figure 3. Chörten et mur de mani sur le chemin de trek de l'Everest



Photo. I. Sacareau, avril 2014

Figure 4. Intérieur d'un lodge



Photo I. Sacareau, février 2015

NOTES

1. L'équipe MIT définit en effet la pratique touristique comme une pratique de récréation qui consiste à aller habiter temporairement des lieux situés hors de l'espace-temps quotidien des individus (Équipe MIT, 2002).
2. Les réflexions présentées ici s'appuient sur des enquêtes de terrain menées par une dizaine de chercheurs auprès de 384 foyers entre 2014 et 2016 dans le cadre du Programme ANR-13 SENV-0005 PRESHINE (Pressions sur la ressource en eau et en sol dans l'Himalaya du Népal). Elles doivent notamment beaucoup aux échanges avec Étienne Jacquemet dans le cadre de sa thèse de doctorat.
3. Un *chörten* est le nom tibétain qualifiant les *stupas* bouddhistes, édifices religieux associant la pensée bouddhiste à des représentations cosmogoniques. Les murs de *mani* sont des murs de pierres où les Bouddhistes font graver des prières ou *mantras* pour acquérir des mérites.
4. On trouvera une rapide description de la maison sherpa dans Christoph VON FÜRER-HAIMENDORF, *The Sherpas Transformed, Social Change in a Buddhist Society of Nepal*, Sterling Publishers, 1984 et dans Gérard TOFFIN, « L'habitation rurale au Népal : essai de classification », dans Gérard TOFFIN et Denis BLAMOND, *Architecture, Milieux et Société en Himalaya*, Éditions du CNRS, 1987.
5. Source : Sagarmatha National Park, 2016
6. Rapport de recherche 2017, non publié.

RÉSUMÉS

À partir de l'exemple d'un lieu-étape banal situé sur le chemin qui mène au camp de base de l'Everest, il s'agit d'analyser la façon dont touristes, porteurs, Sherpas et autres habitants du Khumbu cohabitent dans ce territoire et selon quels arrangements spatiaux cette cohabitation est rendue possible. Puis, en prenant acte de la circulation permanente de ces populations et du fait qu'elles sont toutes, pour cette raison, des habitants temporaires des lieux, qu'elles soient ou non touristes, on réfléchira à ce qui peut fonder un habiter « légitime », en interrogeant l'implication différenciée de chaque catégorie d'habitant dans la co-construction de ce haut lieu touristique du monde.

Through a micro-geographic analysis of a tourist place located on the way to the Mount Everest, this paper shows how space and human mobilities allow the cohabitation of the tourists, their porters and the local residents (Sherpas and other ethnic groups living in the Khumbu region). In geography, « to inhabit geographical places » has a meaning wider than the simple fact of being a resident. It refers to the notion of appropriation of the space and of identity, but also to the spatial practices and the economic, symbolic or emotional investments of the individuals in places.

Taking note of the strong mobilities and the polytopical way of inhabiting of both the Sherpas and the tourists, but also of the existence of non-Sherpa dwellers in the Khumbu, this paper argues that tourists and residents are all temporary inhabitants of the Khumbu, with different levels of implication in this region. In conclusion, it questions the role of each category of population in the co-construction of this Mecca of International Tourism: who, in the end, can claim to be a legitimate inhabitant of the Khumbu?

INDEX

Keywords : polytopical way of inhabiting, legitimacy, mobility, tourism, Nepal, Khumbu, Sherpa

Mots-clés : habiter polytopique, légitimité, mobilité, tourisme, Népal, Khumbu, Sherpas

AUTEUR

ISABELLE SACAREAU

Professeur de géographie,
Université Bordeaux Montaigne UFR STC-Département de géographie
UMR 5319 Passages, CNRS-Bordeaux Campus
Maison des Suds
12 Esplanade des Antilles
33607 Pessac cedex
0687104716

Isabelle.sacareau@u-bordeaux-montaigne.fr

Isabelle.sacareau@cnrs.fr